se rendra demain dimanche 24 juillet, sur l'invitation préfectorale en la commune de Bousbecques pour donner, aux cultivateurs qui voudront bien répondre à cet appel, des explications sur les expériences entreprises aux champs de lin de MM. Cattry et Dhalluin.

La réunion aura lieu à 2 h. 1/2, chemin des Vaches, et à 3 h. 1/2, au lieu dit : Bords de la Lys.

Neuville-en-Ferrain. — C'est aujourd'hui dimanche que doit avoir lieu la fête de gymnastique donnée par la société *les Enfants de Tourcoing* ainsi que nous l'avons annoncé précédemment.

LILLE

Ecoles supérieures de commerce. — Le ministre du commerce et de l'industrie adresse aux préfets la circulaire suivante au sujet du concours d'entrée aux Ecoles supérieures de commerce.

Dans les huit *Ecoles supérieures de commerce* qui ont été reconnues par l'Etat, en exécution de la loi du 15 juillet 1889, et qui délivrent en fin d'études des diplômes supérieurs donnant droit à la dispense du service militaire actif prévue par la loi sur le recrutement, les concours d'entrée seront ouverts, cette année, *le lundi 3 octobre*.

Sont admis à ces concours tous les jeunes gens âgés de seize ans révolus au 1er janvier 1892 ou ayant obtenu du ministre du commerce une dispense d'âge dans les conditions réglementaires. Les demandes d'admission au concours, avec les pièces à l'appui, devront être adressées aux directeurs des écoles avant le 15 septembre 1892. Les programmes et conditions des cours sont les mêmes pour les huit écoles; on peut se les procurer en s'adressant ou en écrivant au ministère du commerce et de l'industrie (Direction de l'enseignement industriel et commercial, rue de Varenne, 80.)

Pour les conditions de scolarité et de pensions particulières à chaque école, s'adresser aux directeurs des établissements, savoir : Ecole des hautes études commerciales, rue de Trévise, 13, Paris ; Ecole supérieure de commerce de Paris, rue Amelot, 102 : Institut commercial de Paris, rue Blanche, 19 ; Ecole supérieure de commerce de Bordeaux, rue Saint-Sernin, 66 ; Ecole supérieure de commerce du Havre, rue Ancelot, 21 ; Ecole supérieure du commerce de Lille, rue Nicolas-Leblanc 36 ; Ecole supérieure de commerce de Lyon, rue de la Charité, 34 ; Ecole supérieure de commerce de Marseille, rue de Paradis, 182.

Facultés catholiques de Lille. — M. L. Blanckaert a été reçu au second examen de doctorat en droit, et M. Santerre au premier examen.

Baccalauréat secondaire classique. — Ont été déclarés admissibles :

PREMIÈRE PARTIE. — *Centre de Douai*. — MM. Aguius, Basquin, Baudelon, Boniface, Bouqueniaux, Briquet, Capon, Carlier, Cloche, Daix, Damsin, Delasus, Alexandre Demerssemann, Demmetière, Didion, Fontaine Hazard, Hibon, Lenglet, Lequette, Lexa, Macarez, Mazeaud, Minne, Nareu, Paix, Parmentier, Pigouche, Piot, Rageot, Ridoux, Schutz, Taquet, Théry.

Valenciennes.—MM. Caullet, Druchet, Deguimont, Gressier, Hus, Marlière, Michaux, Raux, Tainchon.

Amiens. — MM. Balevoine, Crequison, Dausse, Delplanque, Devisse, Giard, Grenier, d'Heilli, Mullier, Waymel.

Saint-Omer. — MM. Bancquart, Blomme, Cappe de Baillon, Ceragiole, Cornuel, Courtin, Dacquin, Delplace, Demont, Denis, Denuncq, Delraux, Farjon, Faure-Muret, Garbe, Graux, Hocquette, Leblanc, Lefebvre, Lefembre, Lesaffre, Lesieux, Lorthiois, Louis, Maës, Martel, Martineau, Masse François, Masse Maurice, Masse Robert, Mussel, Peatel, Pinel, Platrier, Pomart, Pigorgne, Six, Trefious, Voltaeys, Wintrebert.

Charleville. - MM. Benoist, Bertaux, Bur, Burlin, Colle, Grandillon, Leplus, Vallée.

Laon. — MM. Debraisme, Gosset, Lamotte, Lessage, Maréchal, Nordmann, Frovans, Ruland, Tiéfaine.

DEUXIÈME PARTIE. — *Centre de Laon*. — MM. Dubois, Jaspin, Lange, Luquet, Noisette, Pierrot, Vouillac.

Lille. — MM. Bautigny, Barthélemy, Bas, Becue, Bernaert, Bernard, Bignon, Boutry, Camus, Carpentier, Carton, Cassin, Clippel, Dablemont, Danjon, Dauthuille, Decoopeman, Decourtry, Decroix, Defourt, Delepoulle, Desmet, Devos, Dhaenne, Dronart, Duesnes, Duchange, Dupoin, Flipo, Gand, Gernez, Gombert, Gorge, Gorgiot, Grysez, Heltecque, Herbert, Heze, Jouvenel, Lacoube, Leclercq, Pierre Lefebvre, Georges Lefebvre, Leleu, Lelièvre, Mahieu, Mercier, Moncarey, Mourmant, Mulle, Olivier, Ledtre, Renard, Richard, Roussel, Sauvage, Scalbert, Thomas, Joseph Toulemonde, Jules Toulemonde, Vancostenobel, Verlaegh, Viseur, Voiturier, Wuillaume.

Douai. — MM. Aublin, Blottiau, Boucher, Briquet, Bruneau, Chaillery, Chombard, Louis Clerget de Saint-Léger, David, Declerck, Deleplanque, Derulle, Dubar, Larivière, Lechanire, Lefebvre, Lelorier, Lengrand, Marceaux, Minischoux, Monton, Parenty, Six, Vergeo, Wyckaert.

Valenciennes. - MM. Bracq, Bournes, Fauqueux, Lemaire, Monestier, Vallet.

Amiens. — MM. Bellard, Boutroy, Carre, Dorémus, Herbinot, Hourdequin, Legrand, Lesmarieq, Petit.

Saint-Omer.— MM. Bloquel, Bommier, Cassel, Cressen, Delvar, Deneux, Duboy, Joly, Lansoy, Meurin, Paucot, Vanelslandt, Varlet.

Charleville. — MM. Acker, Caffier, Colmar, Delahaut, Galefot, Henrot, Jacob, Jessen, Lardennois, Muller, Sotiaz.

Un grave accident à Lille. — Un malheureux accident s'est produit vers sept heures du soir, entre la porte Rouville et la porte St-Nicolas.

Un terrassier travaillant sur les fortifications a perdu l'équilibre et est tombé sur la tête, d'une hauteur d'environ quinze mètres. Son état est très grave.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme des concerts qui seront donnés au parc de Barbieux, le 24 juillet, et Place de la Liberté, le 28 juillet :

Première partie. — *Fanfare de Beaurepaire* : Marche militaire, Jerger; *La Croix d'Honneur*, ouverture, Bléger ; *Doux Souvenir*, valse, Blanchefleur.

Deuxième partie. — *Union des Travailleurs* : *La Chanson des Masques*, de Ritz; *La Prière avant la bataille*, de Soubre.

Troisième partie. — *Fanfare de Beaurepaire* : *La Confiance*, ouverture, Vanremortele; *Feux follets*, Mazurka, Auber; *Marie Henriette*, fantaisie, X...

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 23 juillet.* — ACTE DE MÉCHANCETÉ DANS UN USINE — Nous avons rendu compte des circonstances à la suite desquelles trois ouvriers de la maison Mouflé-Lemarre du Breucq avaient été incriminés de détérioration d'objets servant à la fabrication et de menaces sous condition et avaient comparu vendredi en correctionnelle. Au début de l'audience de ce jour, le tribunal rend son jugement, condamnant Lefebvre à six mois d'emprisonnement avec application de la loi de bienfaisance, Alphonse Bury encourt une peine d'une année d'emprisonnement, quant au jeune Har, qui n'a que quinze ans, il est remis à ses parents.

EXPLOITS DE CONSCRITS. — Le jour où se tenait le conseil de révision à Roubaix, avait eu lieu rue de la Limite une bagarre au cours de laquelle quelques personnes sortant d'un estaminet avaient reçu des horions. Deux participants à la lutte avaient été condamnés, l'un, Vanboxelaere, à seize francs d'amende, l'autre Edouard Verriest, par défaut à quinze jours et 16 francs d'amende. Verriest fait opposition au jugement : après audition des témoins la décision est confirmée, mais il lui est accordé le sursis, à raison de ses bons antécédents.

INCULPÉ DE VOL AU PRÉJUDICE d'une personne habitant Tourcoing, au Sapin-Vert, J.-B. Vanlaere, âgé de vingt-un ans, avait aussi encouru une condamnation par défaut qui visait outre cela le délit d'infraction à un arrêté d'expulsion. L'inculpé demande le renvoi de son affaire pour avoir le temps de produire des témoins qui doivent établir un alibi et de fournir les pièces justifiant qu'il est français. La remise lui est accordée. Me CONFORME.

PETITE CORRESPONDANCE

M. E. L. Tourcoing. — La loi dit « Fils aîné ou *unique* d'une famille de sept enfants au moins ». En conséquence y eut-il six filles plus âgées que le réclamant, celui-ci a droit à la dispense.

NOUVELLES MILITAIRES

La nouvelle loi militaire. — La loi qui modifie la répartition du service militaire vient d'être promulguée. D'après la loi du 15 juillet 1889, le service était de trois ans dans l'armée active et sept ans dans sa réserve, six ans dans l'armée territoriale et neuf ans dans la réserve. D'après la loi du 19 juillet 1892, le service est de trois ans dans l'armée active et de dix ans dans sa réserve, six ans dans l'armée territoriale et six ans dans sa réserve. Cette nouvelle loi sera mise en vigueur à partir du 1er novembre prochain, date qui sert de point de départ au service militaire. Les vingt-trois classes astreintes à ce service seront réparties de la manière suivante avec le nouveau système :

Armée active : classes de 1891, 1890, et 1889; réserve de l'armée active : classes de 1888, 1887, 1886, 1885, 81, 1883, 1882, 1881, 1880 et 1879; armée territoriale : classe de 1878, 1877, 1876, 1875, 1874, et 1873; réserve de l'armée territoriale : classes de 1872, 1871, 1870, 1869, 1868 et 1867. Les obligations des réservistes de l'armée active comprennent comme par le passé deux convocations de quatre semaines chacune, celles des territoriaux, un appel de deux semaines. Mais les réservistes de l'armée territoriale devront désormais répondre à une revue d'appel qui ne pourra entraîner un déplacement de plus d'une journée.

Manœuvres de garnison. — Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, la garnison de Lille a continué hier ses exercices d'ensemble, qui ont pour but, tout en accoutumant les hommes aux manœuvres en campagne d'étudier les moyens de défense de la ville assiégée ou menacée d'un siège.

L'idée générale de la manœuvre d'hier était à peu près celle-ci : Une armée ennemie venant de Tournai s'avance vers Lille. Au lieu de prendre la grande route de Tournai à Lille, elle fait un crochet offensif dans l'espoir de surprendre ses adversaires et vient passer la frontière à Fouffleres.

Le commandant de la place de Lille est informé de la marche du corps envahissant et détache une partie de la garnison qu'il envoie à sa rencontre. L'armée ennemie est figurée par le 46e bataillon de chasseurs et deux pelotons du 19e chasseurs à cheval sous les ordres de M. le commandant Couilleau du 46e. Ils sont partis à 1 heure 15 de la porte Louis XIV pour prendre leurs positions.

La colonne française est représentée par le 43e régiment d'infanterie et un escadron du 19e chasseurs commandés par M. le colonel de Coërson de Villeneuve. Sortie de la ville par la route de Tournai, à 6 heures 15, elle s'avance par Fives et Flers jusqu'à Hem. Ses éclaireurs lui apprennent alors que l'avant-garde ennemie est entrée dans la ville de Lannoy.

Aussitôt le gros est d'autre on prend ses dispositions de combat. L'armée française attaque vigoureusement l'avant-garde ennemie, mais bientôt celle-ci est supposée soutenue par le gros de l'armée. Devant des forces supérieures en nombre, les défenseurs de Lille sont obligés de se replier vers la place après s'être rendus suffisamment compte du nombre des envahisseurs. Ils sont protégés dans leur retraite par les canons des forts de Bapaume et des Marcheneilles récemment construits.

A ce moment, M. le général de Chavenet, directeur de la manœuvre, fait cesser le feu et rassemble les officiers pour leur faire la critique des opérations. La température était très douce; nos troupes mises en belle humeur par l'air de la campagne ont montré beaucoup d'entrain pendant la marche et déjeuné de fort bon appétit à la grande halte. Elles sont rentrées en ville vers trois heures, musiquant tête et d'un pas toujours alerte.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS A LOUER

(Voir le Tableau à la 4e page)

NORD

Les rubans violets. — La commission instituée près le ministère de l'instruction publique pour examiner les propositions aux palmes, a classé pour le département du Nord, trois candidatures pour les palmes d'officier de l'instruction publique et cinq candidatures pour les palmes académiques.

PAS-DE-CALAIS

L'emprunt de St-Omer.—L'*Officiel* publie aujourd'hui la loi autorisant la ville de St-Omer à contracter un emprunt de 200,000 fr., pour l'agrandissement du lycée.

M. Develle à Berck. — M. Develle, ministre de l'agriculture, est arrivé jeudi soir à Berck, où il passera quelques jours.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 23 juillet.* — Adèle Agache, rue de l'Ommelet, 74. — Marguerite Fremaux, rue des Lignes, 15. — Maurice Melin, rue Watt, 40. — Henri Briffaut, rue du Trichon, 67. — Ernest Florin, rue Monge, 23. — Olga Malingrei, rue du Coq-Français, 87. *Mariages.* — Rosine Nanquet, 24 ans, maréchal-ferrant, rue Franklin, 6, et Odenie Louvet, 28 ans, mécanicienne, rue du Fontenoy, 11. — Jean-Baptiste Déporcq, 20 ans, journalier, rue Milton, 4, et Marie Matthys, 31 ans, journalière, rue Milton, 4. — Charles Vantieghem, 27 ans, tisserand, rue de Lille, 120, et Joséphine Wouters, 32 ans, chemisière, rue de Lannes, 8. — Florentin Debruyne, 30 ans, garçon boulanger, Grande-Rue, 72, et Alice Hoclens, 22 ans, cuisinière Grande-Rue, 111. — Auguste Dubois, 25 ans, rentreur, rue de Flandre, 138, et Palmyre Millot, 28 ans, soigneuse, rue Meyerbeer, 22. — Jules Dusart, 29 ans, rue Bayart, 46, et Philomène Altruye, 28 ans, fileuse, rue Bayart, 46. — Arthur Lévêque, 27 ans, mineur, à Vieux-Condé, et Adèline Altruye, 21 ans, bobineuse, rue Bayart, 46. — Nicolas-Léon Langer, 38 ans, débourreur, rue Philippe-le-Bon, 18, et Pauline Catteau, 42 ans, ménagère, rue Philippe-le-Bon, 18. — Cyille Mathieu, 31 ans, mécanicien, rue Lacroix, 297, et Marie Dartois, 23 ans, chamareuse, rue Lacroix, 297. — *Déclarations de décès du 23 juillet.* — Catherine Kind, 27 ans, rue de la Vigne, 122. — Yvonne Baelde, 15 mois, rue du Coq-Français, 48. — Marie Chreys, 41 ans, Hôtel-Dieu. — Léonie Dillie, 31 ans, Boulevard Gambetta, maisons Nyckees. — Suzanne Capet, 74 ans, rue Saint-Jean, aux Petites-Sœurs. — Jean-Baptiste Destombes, 70 ans, rue de la Balance, 56. — Louis Gorrier, 2 ans 8 mois, rue Dampierre, 8. — Florimond Desplanque, 73 ans, Hospice-Civil.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 16 au 22 juillet.* — François Dekeyser, Grande-Rue. — Marthe Duquesnoy, rue Neuve. — Alfred Cotte, rue du Fresnoy. — Richard Mathon, rue du Général Faidherbe. — Amélie Florin, rue Léon Gambetta. — Germaine Clochez, rue de la Mackellerie. — Marie Chotteau, Grande-Rue. — Eugène Vanhooland, rue du Nord. — Julien Pollet, Ruelle. — Jeanne Vanhaverbeke, rue de la Duquenoie. — Marcelle Paroth, rue de l'Amiral Courbet. — *Déclarations de mariages.* — Alphonse Six, 25 ans, confiseur, et Marie Naessens, 22 ans, modiste. — Gustave Lecat, 24 ans, mécanicien, et Zélia Briffaut, 27 ans, soigneuse. — Clément Vercaltynne, 19 ans, journalier, et Marie Lefebvre, 21 ans, journalière. — Théodore Delannoy, 28 ans, tisserand, et Clémence Lepers, 30 ans, journalière. — Jules Goethals, 30 ans, employé de commerce, et et Léonie Crétien, 25 ans, visiteuse. — *Mariages.* — Jules Pouille, 21 ans, conducteur de machines, et Elisabeth Pirie, 22 ans, sans profession. — Alfred Liétart, 39 ans, journalier, et Léontine Fiselle, 26 ans, couturière. — Henri Debuschère, 25 ans, tisserand, et Emma Lucaux, 23 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 19 au 22 juillet.* — Charles Derrevaux, 2 mois, rue Saint-Nicolas. — Berthe Wattrelot, 2 ans, rue de la Limite. — Désiré Dufour, 15 ans 7 mois, rue du Général Faidherbe. — Charles Leclerc, 3 ans, rue Basse.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 juillet.* — Edouard Leplat, rue Pré de la Baille. — Victor Vansteenkiste à la Marliere. — Madeleine Semet, rue du Bois. — *Mariages.* — J.-B. Malrie, 53 ans, plafonneur, et Marie Maudrick, 35 ans, soigneuse. — Henri Parez, 34 ans, employé de commerce, et Odile Vermay, 31 ans, sans profession. — Arthur Boel, 29 ans, magasinier, et Rosalie Vermeeren, 26 ans, sans profession. — Henri Patton, 25 ans, magasinier, et Blanche Deconinck, 24 ans, soigneuse. — Evariste Isenbrandt, 27 ans, domestique, et Marie Debuchy, 35 ans, rattacheuse. — *Publications de mariages.* — Charles Verheggen, 22 ans, conducteur de machines, et Philomène Locus, 24 ans, soigneuse. — Louis Wallez, 25 ans, maréchal de bourre, et Marie Deavry, 25 ans, sans profession. — Joseph Debouvry, 25 ans, employé de commerce, et Marie Baeyens, 24 ans, giletière. — Herman Mariage, 25 ans, laitier, et Clémentine Schuller, 21 ans, piqurière. — Alphonse Carpentier, 24 ans, employé de commerce, et Laure Rousseau, 23 ans, sans profession. — Jules Saloudez, 27 ans, tisserand, et Louice Dejonghe, 19 ans, tailleuse. — J.-B. Delecluse, 29 ans, mécanicien, et Aimée Procureur, 27 ans, femme de chambre. — Joseph Poncelle, 30 ans, mouleur, et Marguerite Leclercq, 22 ans, soigneuse. — Albert Desrousseaux, 29 ans, magasinier, et Mélanie Daleux, 23 ans, soigneuse. — Jules Simar, 21 ans, employé de commerce, et Marie Dardenne, 21 ans, couturière. — François Crouin, 27 ans, maçon, et Marie Dumont, 24 ans, servante. — Emile Lamarque, 25 ans, tisserand, et Marie Crochon, 32 ans, moulineuse. — Joseph Mispelaer, 20 ans, mouleur, et Marie Vanpouche, 36 ans, blanchisseuse. — Léopold Messiaen, 23 ans, tisserand, et Eloïse Baleux, 20 ans, retordeuse. — Jules Verhulst, 29 ans, cordonnier, et Flore Ledgrand, 29 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 23 juillet.*—Jean Phondt 1 an, au Blanc-Seau. — Albertine Lemaë, 19 ans, rue Saint-Blaise. — Pierre Masure, 53 ans, boulanger, rue de Gand.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 8 au 25 juillet.* —Arthur-Florimond Balenghien, rue du Midi, 4. — Gaston de Jave Dubruille, cour Catrix. — Fortuné Moudart, rue des Peupliers. — Simonne-Marie-Louise Bonnien, rue de Tourcoing. — Joseph Coudeveyre, rue Magenta, 2. — Arthur Amelot, rue de Marquette. — Jeanne Blois, chemin Poivré. — Jules Henri Philippe, à Rouges-Barres. — Victor-Henri Dhont, à Rouges-Barres. — Jules Escalhout, à la Verte-Rue. — Julia Dupuis, rue de l'Etoile, 2. — Julia-Raoul Dupuis, rue de Lille. — Marie Delgrange, à l'Herringie. — Georges Senaffe, rue de Tourcoing. — Amélie Delaguay, à Ghesles. — Marie Wouters, rue de l'Eglise. — Henri Debruyker, rue du Nord, 27. — Arthur Nouvelet, rue de Marquette. — Jean-Jeannot Bercée, rue du Nord, 33. — *Déclarations de décès du 8 au 23 juillet.* — Augustin Delevoye, 35 ans, cultivateur, à l'Entrepot. — François Bernay, 33 ans, boulevard Hendrie-Vent. — Pierre Benoit, 55 ans 1/2, à Bernard, Heurte-Veff. — Arthur Balenghien, 3 jours, rue du Midi, 4. — Augustin Picavet, 66 ans 1/2, cultivateur, Haute-Loge. — Léontine Vandermersch, 18 jours, rue Saint-Patrice. — Jules Liégeois, 19 mois, à l'Entrepot. — Catherine Vernier, 83 ans, ménagère, rue de la Gare, 53. — Arthur Becrock, 8 mois 1/2, rue des Parvenus, 2. — Eugène Dumoulin, 3 mois, sentier du Plouich.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 11 au 21 juillet.* —Gabrielle Pocureur, à la Place. — Agnès Strobbe, les Bonnets. — *Déclarations de décès du 14 au 21 juillet.* — Jeanne Versailles, 22 mois 24 jours, la Motte.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 8 au 22 juillet.* — Albert Boitte, au pavé de Lisbolles. — Henri Blondeau, rue du Bosquel. — Pierre-François Mathut, à la Chanterelle. — Henri Lebrun, au Coquinage.

RONQ. — *Déclarations de naissances du 22 et 23 juillet.* — Joseph Henri Vansteenkiste, aux Chats-Huants. — Joseph-Désire Baldauyck, au Faubourg. — *Déclarations de décès du 22 et 23 juillet.* — Jean-Baptiste Declercq, 13 ans, aux Chats-Huants.

BOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 15 au 22 juillet.* — Adrienne Deleersnyder, hameau du Trieux. — *Publications de mariages.* — Alphonse Vandenbulcke, et Palmyre Mondy. — *Déclarations de décès du 15 au 22 juillet.* — Cyrille Brunin, 56 ans, rue de la Gare. — Flore Bourgeois, 44 ans, rue de Roubaix. — Ludivine Debarbieux, 73 ans, Moulin Tealuch. — Marie-Thérèse Salembier, 63 ans, rue Basse. — Hélène Spriet, rue de la Gare.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-LORIDAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Lucie-Roseline LORIDAN, épouse de M. François DUBUS, décédée à Roubaix, le 22 juillet 1892, dans sa soixante-huitième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 24 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Perche, impasse de la Brasserie Mulle, 82.

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-HENNO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Catherine-Joseph HENNO, épouse de M. Jean-Baptiste DELCROIX, décédée à Roubaix, le 21 juillet 1892, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 24 courant, à 4 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Volande, 9, (Pont Rouge), près de la ferme de Maufait.

Les amis et connaissances de la famille RENARD-DESTOMBES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Armand-Joseph DESTOMBES, garde-champêtre en retraite, veuf de Dame Julie BONDUELLE, décédé à Roubaix, le 22 juillet 1892, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 25 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Balance, 56.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 25 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe DOLENT, veuf de Dame Zélaïde POLLET, décédé à Roubaix, le 27 juin 1892, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 27 juillet 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Suzanne GUILLAUME, décédée à Roubaix, le 7 juin 1892, à l'âge de 39 ans et 4 mois, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 25 juillet 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Pauline-Joseph DELESPIERRE, veuve de M. François TIBERGHIEN, décédée à Roubaix, le 20 août 1891, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise.

— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 25 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DESPLANQUE, époux de Dame Victorine GADENNE, décédé accidentellement à Roubaix, le 21 juillet 1891, à l'âge de 58 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 25 juillet 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Hippolyte RAMON, décédé à Roubaix, le 17 mars 1880, à l'âge de 54 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Et de Madame Sophie-Elise GIRAUDON, son épouse, décédée à Roubaix, le 26 juin 1894, à l'âge de 63 ans, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 25 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis BERNARD, veufen premières noces de Dame Mathilde VAN PARYS, époux de Dame Cornélie LADERRIERE, décédé à Roubaix, le 23 juin 1892, dans sa 45e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois seront célébrés en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), à Tourcoing, le lundi 25 juillet 1892, à 8 heures et à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Denis HOLLEY, employé de douane en retraite, veuf de Dame Adeline BERTHE, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 19 juin 1892, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Incendie du parquet.* — Samedi, à trois heures, le parquet de Courtrai, représenté par M. Gombault, substitut du procureur du roi, Jonckère, juge d'instruction, accompagné de M. Vervée, entrepreneur à Courtrai, et de M. le commissaire-adjoint de police Herman, est descendu au Touquet, aux fins d'instruire l'accident dont a été victime le jeune Roels dans l'après-midi de vendredi.

Il résulte de cette enquête, que l'accident est dû à la faiblesse de la maçonnerie.

Le festival de Dottignies. — Cette fête que nous avons annoncée hier, promet d'obtenir un vif succès.

Nous rappelons que des trains spéciaux sont organisés pour le retour vers Avelghem et Mouscron.

Terrible accident à Gand. — Deux victimes. — On télégraphie de Gand le 23 juillet : « Ce matin on tirait le canon le long du canal de Bruges à Mariakerke-lez-Gand, en face de la fabrique de M. Edouard Delmotte, en l'honneur d'un ouvrier de celui-ci qui a obtenu cette année une distinction pour acte de courage et dévouement.

Vers 11 h. 1/2 le vendeur du journal *Vaderland*, le nommé A. Hoste, voulut tirer le canon à son tour.

Tout à coup le canon éclata en plusieurs morceaux qui s'éparpillèrent de toutes parts, faisant malheureusement deux victimes.

Hoste et un nommé Waelput, chauffeur chez M. Delmotte, un honnête et brave ouvrier, père de famille, furent atteints.

Le premier eut la mâchoire fracassée et plusieurs dents enlevées. L'autre, c'est-à-dire Waelput, reçut un éclat de métal en pleine poitrine; il est mort sur le coup.

Le malheureux était resté toute la matinée à sa besogne; enfin, vers 11 h. 1/2, il voulut voir tirer également, et c'est au moment où il ouvrait la porte qu'il fut atteint et renversé pour ne plus se relever. »

LE PARVENU

Qu'il s'appelle Rothschild ou Tartempion, le parvenu se fera reconnaître partout, à certaines marques indélébiles qu'il essaierait vainement d'effacer. Comment le pourrait-il, d'ailleurs?

On devient millionnaire, ébéniste ou photographe : on nait parvenu. Oui, dès le sein de sa mère, le fils de bourgeois ou d'ouvriers — honnêtes, quoique pauvres, — qui mariera plus tard sa fille au marquis de Presles, porte en lui ces germes de suffisance et d'insuffisance, de vanité grotesque et d'ignorance orgueilleuse, qui en feront un parvenu et le désigneront, comme un type concret, à la verve satirique des maîtres du théâtre.

***

Arrivé à la fortune, le parvenu n'a qu'un but : éclabousser ceux qui l'entourent, ceux-là surtout qui, moins riches que lui, l'écrasent de toute la supériorité de leur éducation, de leurs manières, de leur distinction ou de leur talent. Presque toujours avare quand il se trouve seul, il affecte un faste et une générosité de nabab en face du public. Ses millions, d'ailleurs, ne lui procurent ni l'élégance qu'il ignore, ni le bon goût qu'il dédaigne. Il a une galerie de tableaux et jouera volontiers au Mécène, parce que cela le pose, croit-il, auprès des artistes et des littérateurs; mais, au fond, il se moque des arts et de la littérature comme de Colin-Tampon et dirait volontiers, comme ce cousin-germain de M. Joseph Prudhomme, en visitant le musée du Louvre : « Que de toile perdue!... »

***

Voyez ce personnage qui passe, mollement étendu sur les coussins de sa victoria, étalant avec ostentation la proéminence obèse de son abdomen : c'est le parvenu qui va au Bois. Son outrecuidance de maçon enrichi s'augmente de toute la satisfaction qu'il éprouve à voir de pauvres diables patauger avec des souliers éculés dans la vase du boulevard et s'en aller, l'échine basse, vêtus d'habits râpés, dans la navrante monotonie de leur existence misérable. Cela fait plaisir au parvenu qu'il y ait des *meurt-de-faim*.

« Voilà donc ce que j'aurais pu être, moi aussi! » pense-t-il en se rengorgeant. Et il n'attribue qu'à son mérite supérieur la chance aveugle qui a rempli de dollars son coffre-fort. Le parvenu se croit le coup d'œil de l'aigle — alors qu'il n'a dû sa fortune qu'à son manque de fortune et à ce flair subtil que possède encore à un plus haut degré que lui l'animal, cher à Monselet, qui déterre des truffes dans les campagnes du Périgord.

***

Hâtons-nous d'ajouter que, d'ordinaire, le parvenu n'est pas méchant ; il manque même de l'esprit qu'il faut pour cela, il est bête comme une oie et vaniteux comme un dindon. Sa vie n'est qu'une parade continuelle. « *Moi* » est un mot qui revient constamment dans sa conversation.

« Je suis venu à Paris en sabots ! » répète-t-il sans cesse, s'imaginant humilier ceux qui ont trouvé des titres de rente dans leur berceau. Et, aussitôt, il donne le chiffre de ses revenus...

Le parvenu ne respire pas : il se gonfle.

Il ne meurt pas ; il crève comme une baudruche.

CHOSES ET AUTRES

Dans un bureau de poste, une brave femme vient toucher un mandat.

— Avez-vous des pièces pour justifier de votre identité ? demande l'employé.

— Oui, monsieur, répond la destinataire du mandat, en ouvrant son porte-monnaie, j'ai quatre pièces de un franc et une pièce de cent sous.

Au Baccalauréat :

— Quelle est la distance du soleil à la terre ?

— Trente-sept millions de lieues environ.

— Comment avez-vous trouvé ce chiffre ?

— Enorme, monsieur !

NOTES DE LA MENAGERE

MENU DU LUNDI 25 JUILLET

POTAGE PURÉE
COTELETTES DE PORC FRAIS A LA COURLANDAISE
TRUITE SAUCE HOLLANDAISE
TIMBALE DE MACARONI
GATEAU NANTAIS
DESSERT

RECETTES. — *Côtelettes de porc frais à la courlandaise (mets russe).* — Parez et passez dans un œuf battu, puis dans du beurre, des côtelettes de porc frais, faites-les cuire sur le gril et garnissez-les de choux, faite au roux pas trop foncé, assaisonnez de sel, poivre, d'un jus de citron et persil haché. Servez cette sauce dans une saucière en même temps que les côtelettes.

PRIX DU PAIN *pour servir de règle aux boulangers.* — PAIN DE MÉNAGE, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,58 c. — PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0.30 000. — PAIN BLANC, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de farine le prix d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,63 c. — PAIN DE FLEUR (dit Pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,60, les deux pains, à 1,20, les quatre pains, à 18, 40, les huit pains, à 2 f. — Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 22 juillet 1892.

Le Maire de Roubaix, TRANSOY, adjoint.

CROIX. — Le sieur Etienne Watteau, cabaretier à l'estaminet de la « Promenade », a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera bouler à la platine, le dimanche 24 juillet, deux belles chèvres s'attelant très bien dont une d'une valeur de 30 et l'autre 20 francs.

ROUBAIX. — Etablissement des Champs-Elysées, au coin des rues Montesquieu et d'Isly dit Boulevard de Cambrai. Le sieur Vandekerkhove a l'honneur d'informer le public que le dimanche 24 juillet, à 3 heures, Carrousel d'essai en voiture. Les mises formeront les prix, mise 50 cent. Le carrousel aura lieu rue d'Isly. Des voitures seront à la disposition des amateurs. — Le soir, grand Bal champêtre. Entrée : 50 centimes par personne.

ROUBAIX. — Aujourd'hui 24 juillet, grand Bal champêtre, 10, rue Neuve, « Brasserie de l'Hôtel-de-Ville, chez Olivier Branquart fils, au *Concert Roubaisien*. — En cas de mauvais temps, le bal aura lieu dans l'immense salle du même établissement. On commencera à 7 heures 1/2 précises. Prix d'entrée : 0,50 centimes par personne.

ROUBAIX. — Vaste salle Louis Couteau, rue de la Vigne, 7. D